

A Marseille, l'armée serait encore plus démunie que la police face aux violences urbaines

Jeudi, les règlements de compte entre dealers marseillais ont coûté la vie à une 19ème personne. Désespérée, la sénatrice socialiste Samia Ghali réclame une intervention militaire. Pourtant, l'armée ne semble pas pouvoir solutionner ce problème.

Avec Serge Supersac

Atlantico : La sénatrice PS de Marseille Samia Ghali réclame l'intervention de l'armée en réponse aux violences qui ont déjà coûté la vie à 19 personnes dans la cité phocéenne. Dans quel cadre juridique et technique les militaires pourraient-ils intervenir dans les quartiers les plus sensibles de l'hexagone ?

Serge Supersac : Juridiquement, **une telle intervention est prévue par la Constitution dans un certain nombre de situations d'urgence et d'exception. On parle là d'émeutes insurrectionnelles comme en 1947 ou de guerre civile.** Des éléments un tout petit peu plus sérieux que ce dont on parle aujourd'hui.

Depuis quelques années, on évoque une militarisation de la police, au travers de ses moyens et de ses méthodes. **L'idée est entrée dans les esprits que cette police a un rôle résolument offensif.** Tant et si bien qu'il y a visiblement une confusion qui s'est installée : on a l'impression que le succès de sa mission dépend uniquement de ce type de réponses. Du coup, si les moyens de la police ne lui permettent pas de réussir dans ce domaine, pourquoi pas envisager le stade suivant ? Les militaires, leurs avions de combat ou même, comme me l'avait proposé un jour un officier de gendarmerie, les véhicules blindés dont disposent ces derniers pour déployer dans les cités.

Tout cela na aucun sens. Stéphane Gatignon – le maire de Sevran –, avait évoqué sous forme de boutade le recours à des casques bleus. Une provocation qui visait à attirer l'attention sur son problème à lui. Il semble que dans l'esprit de Samia Ghali, c'est beaucoup plus confus : il suffirait e mettre les méchants en prison et de sortir l'armée pour régler tous les problèmes.

Il faut faire attention à ce dont on parle. **L'armée fonctionne de manière simple : on lui fixe une mission et on lui donne les moyens pour la remplir.** On parle ici d'un recours à la force qui peut rapidement tomber dans l'usage des armes. **Si la menace persiste, on la zigouille. Cela n'a rien à voir avec une mission de restauration de la paix civile.** Si l'on instaure l'Etat d'urgence et que l'on monte des barrages militaires, il faut se préparer à accueillir l'annonce d'une trentaine de morts au petit matin. L'opinion publique l'accepterait-elle ?

Sur Marseille, nous n'avons pas une situation de violences urbaines comparables aux émeutes de 2005. Il s'agit ici de règlements de compte entre dealers. Le marché du cannabis est saturé et comme ils ne peuvent pas régler cela au tribunal de commerce ... ils règlent cela à coups de gros calibres.

Pour faire face à cette situation, l'armée disposerait t-elle éventuellement de moyens que la police n'a pas ?

La police recourt à des hélicoptères. Un moyen extrêmement coûteux. En parallèle, on commence à développer, encore très discrètement, l'usage des drones. Pas cher et parfaitement silencieux, il pourrait assurer la même mission a moindre coût. **Ces incohérences m'amènent à m'interroger sur ce que font nos stratèges et nos décideurs : il faut une vraie réflexion sur les moyens mis en œuvre.**

L'armée a-t-elle d'autres outils ? Pas grand chose. On leur donne des moyens en fonction des objectifs qu'on leur fixe. Il y a quelques années, un événement est survenu à Saint-Dizier, dont on a peu parlé. Sans être Chicago, cette ville a un quartier qui pose problème, comme beaucoup d'autres en France. Un soir comme les autres, tout a explosé dans cette zone sensible. Pendant deux heures, la ville était aux mains d'une cinquantaine d'individus, sans que les autorités ne parviennent à intervenir. Mais petite particularité, Saint-Dizier héberge la plus grosse base de l'Armée de l'air en France. Cela montre bien que les militaires ne sont pas plus aptes que les policiers à répondre à de telles situations. A moins de tirer deux missiles sur le quartier ... mais cela n'a aucun sens.

L'Etat d'urgence qui pourrait justifier d'une intervention militaire, comment est-il décrété ?

De la même manière qu'en 2005 : le gouvernement, par la voix du Premier ministre, avait décrété un Etat d'urgence **Un petit, car on met un peu ce que l'on veut dedans, mais un Etat d'urgence tout de même.** Pour répondre aux dégradations, on avait pris des mesures qui concernaient surtout un couvre-feu, sans pour autant donner la possibilité aux policiers ou aux militaires d'ouvrir le feu. Alors quoi, il faut instaurer un couvre-feu à Marseille ?

Dans ce type de situations, militaires et policiers savent-ils travailler ensemble ?

Vous n'y pensez pas. **Nous n'avons pas les mêmes missions dès le départ. Ce n'est pas la même manière de travailler.** Ce serait comme demander à un boulanger et un charcutier de réaliser un même produit. Quel résultat obtiendrait-on ?

Je ne sais pas s'il faut rire ou pleurer de la proposition de Samia Ghali. Je travaille dans ce secteur depuis 35 ans et je suis exaspéré. Des élus de ce rang devraient être capable de distinguer la sécurité intérieure de la sécurité extérieure.

L'armée se ridiculiserait sur une telle opération. **Même s'ils travaillent sur le combat urbain, les militaires sont habitués à se déployer avec des camions et des véhicules blindés.** Où iront-ils dans nos petites rues ?

Propos recueillis par Romain Mielcarek